

Rue de l'étuve 58-60 | 1000 Bruxelles
+32 (0)2/512 90 93 | www.ihecs.be

Formulaire de désinscription

Ce formulaire est à envoyer obligatoirement par mail : inscription@ihecs.be

Nom : Prénom.....

Matricule : □□□□□□□□

Par la présente, je déclare que je souhaite

Ne pas me réinscrire pour l'année académique 20..... / 20.....

Me désinscrire entre le 14/09 et le 30/11

Seuls 10% du montant des droits d'inscriptions restent dus. Si plus de 10% ont été payés pour l'année académique en cours, veuillez indiquer votre numéro de compte pour le remboursement : BE□□ □□□□ □□□□ □□□□

Raison de la désinscription :

Me désinscrire après le 30/11

L'année entamée est comptabilisée pour le calcul du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur et le cas échéant l'étudiant(e) redevable de la totalité des droits d'inscriptions.

Raison de la désinscription :

Je souhaite me réorienter dans une autre école de la Fédération Wallonie-Bruxelles, entre le 1/12 et le 15/02

Merci de vous présenter personnellement au Secrétariat des étudiant(e)s muni(e) de ce formulaire.

Date : □□ / □□ / □□□□ Signature.....

En cas de désinscription officielle avant le 1er décembre, seuls 10% du montant des droits d'inscriptions restent dus. Les montants perçus au titre d'inscription spécifique (DIS) ne sont jamais remboursés (Base légale : Art. 3, alinéa 2 et suivants de l'AGCF du 27/6/1994). Lorsque l'étudiant(e) se désinscrit avant le 1^{er} décembre, l'année entamée n'est pas comptabilisée pour le calcul du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, ce qui a une incidence sur la finançabilité de l'étudiant et, partant, sur sa capacité à se réinscrire dans une autre institution d'enseignement et/ou dans une autre filière de formation.